SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du contenu et installations etc., d'une Buvette aux Nos 401 et 403 rue Baronne. Aussi un Cash Register. Licences d'Etat et de Ville de Buvette pour 1909.

C. P. Barreda, Joseph Dupuy, subrogé, vs Louis St-Clair.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — Division C. — No 90,412 — En vertu d'un ordre de vente daté du 13 septembre 1909 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 25 septembre 1909, à 10.30 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 401 et 403 rue Baronne—

Le contenu entier et installations, meubles et stock de vins, liqueurs, whiskies, divers etc., d'une buvette, dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

1 Cash Register.

1 licence de ville de $500 et 1 licence d'Etat de $200 pour Buvette (pour blancs) pour l'année 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. W. Robinson, avocat pour le demandeur subrogé.

14 sept—14 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District.

Formant le coin des rues Perdido et Dupré (ilet borné par les rues Gravier et White).

Richard McCarthy, Jr., vs Andrew James Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90,711—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 614, borné par les rues Perdido, White, Dupré et Gravier, composé de la plus grande partie du lot désigné par le No dix sur un certificat ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté du 3 juin 1896, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 13 mars 1902, formant le coin des rues Perdido et Dupré et mesurant vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Perdido par une profondeur et façade à la rue Dupré de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Thalberger & Duffy, avocats pour le demandeur.

4 sept—4 10 17 24—oct 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Formant l'encoignure des rues Pearl et Bardette.

(Ilet borné par la rue Fern et l'avenue St-Charles).

Mlle Eugenie Cleris vs Mme Margaret Richards et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 90,499 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 23, borné par les rues Pearl, Bardette, Fern, (autrefois Washington) et l'avenue St Charles, lequel lot formant l'encoignure des rues Pearl et Bardette, et mesurant trente pieds de face à la rue Pearl sur cent cinq pieds de profondeur et façade à la rue Bardette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler, avocat pour la demanderesse.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Deuxième District.

Portant le No municipal 2753 de la rue Ste Anne, entre Broad et White.

C. Larofie vs Louis J. Ybos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 90,646 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 356, borné par les rues White, Broad, Dumaine et Ste Anne, ledit lot est désigné par le No trente huit et mesure vingt neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et ilet que les précédents décrits, désigné par le No trente-sept et mesure vingt neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne par cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

P. L. Fourchy, avocat pour le demandeur.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

——o——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt dans une propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Formant le coin des rues Magazine et Neuvième (carré d'ilet borné par les rues Constance et Huitième).

R. W. Riordan vs Peter Rando.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 90 700 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Peter Rando en et à:

Un certain terrain et améliorations, etc., situé dans le Quatrième District de la ville, désigné par la lettre E dans le carré borné par les rues Huitième, Constance, Neuvième et Magazine, sur un plan fait par Jno F Braun, architecte, etc., daté du 30 mai 1878, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagle, ancien notaire le 17 juillet 1878. D'après quel plan ledit terrain mesure, au pied américain, vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face rue Magazine sur une profondeur et façade rue Neuvième de quatre vingt onze pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée à l'arrière dudit terrain mesurant trois pieds de largeur commune audit terrain et aux autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un carré d'ilet de terre de valeur dans le Troisième District,

Borné par les rues Claiborne, Robertson, Indépendance et Congrès avec améliorations, etc.

Pierre M. Barriquand vs Paulin Castac.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 455—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 septembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain carré d'ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme carré No 29 sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans les archives de la ville de la Nouvelle-Orléans et borné par les rues Claiborne, Robertson, Indépendance et Congrès et mesurant trois cent quarante un pieds de face sur chacune desdites rues Congrès et Indépendance et cent quatre-vingt dix-sept pieds sept pouces de face sur chacune desdites rues Robertson et Claiborne, le tout plus ou moins mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

28 aout 28—sept 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

—— oo ——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des intérêts d'une propriété de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues State et Chestnut (dans l'ilet borné par la rue Camp et la ligne supérieure de Hurstville).

Succession d'Albert G. Tilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49 497—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Stanley D. Graham, sous-tuteur de la mineure Pearl Tilton à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt de la défenderesse [dans l'exécution ci-dessus] Mme Mary Cunningham, veuve d'Albert G. Tilton, et par un autre mariage, veuve de Robert Goldsmith, étant la moitié indivise de la veuve survivante en communauté d'Albert G. Tilton—

En les lots un et deux dans l'ilet borné par les rues State, Chestnut, Camp et la ligne supérieure de Hurstville, contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot un formant le coin des rues State et Chestnut, acquis par A. G. Tilton le 19 mars 1894, de Bernhardt Weiss. Enregistré dans le livre des transferts 153 folio 257.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour la demanderesse en exécution.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Bâtisses portant les numéros municipaux 1114 et 1118 rue Valence, entre les rues Chestnut et Colisée.

N. A. Morano vs Lucien A. Lacoume.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 88 778—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 30 septembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé, s'étendant et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 293, borné par les rues Valence, Bordeaux, Chestnut et Colisée, désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par A. De Armas, député voyer de ville, daté le 1er août 1884, annexé à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 30 mars 1901. Lesdits lots de terre sont composés des deux lots désignés par les Nos 21 et 24 de l'ilet No 40 sur un plan dressé par Bougerol, député voyer des Etats-Unis, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville. Ledit lot commençant à une distance de cent deux pieds de l'encoignure des rues Valence et Colisée et mesurant d'après le susdit plan cinquante et un pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos municipaux 1114 et 1118, rue Valence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.

29 août—29—sept 3 10 17 24 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

——:0:——

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District,

Formant le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan

Bâtisses portant le No municipal 4737 rue Dauphine.

Succession de B. P. Lauseig vs Joanna Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 90,768— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 233 anciennement No 13, borné par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne, Dauphine et Sisters, ladite portion de terre est composée des portions des lots Nos 8, 9, 10, 11 et 12 du plan original et désignée par la lettre A sur un arpentage fait par A. de Armas, le 14 avril 1885, et annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, laquelle dite portion de terre mesure, en mesure américaine, cinquante pieds de face à la rue Dauphine sur cent trente-neuf pieds un pouce trois lignes de profondeur et façade à l'avenue Jourdan entre lignes parallèles formant le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason avocats du demandeur.

24 sept—24—oct 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 4 lots de terre du Cinquième District.

Dans le Sud Nouvelle-Orléans subdivisée dans le fond de l'étendue de terre connue comme la "United States Naval Reservation."

René J. Brunet vs Gorham Marshal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,600. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le bloc Quatre de l'étendue de terre bornée par les rues Farragut, De Armas, Socrates et la ligne de la propriété autrefois appartenant à G. Kohn, désignés par les Nos Vingt un, Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre du lot ci dessous mentionné lesdits lots sont contigus et mesurent chacun d'après ledit plan vingt-cinq pieds de face à la rue Farragut sur une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles, la façade dudit lot Vingt-quatre commençant à un point cent pieds de distance du coin desdites rues Farragut et Socrates, ladite propriété décrite formant partie de l'étendue de terre qui a été subdivisée d'après le plan annexé à un acte de vente par Chester W. Brown à Leland J. Henderson, passé pardevant Charles G. Rabentisch, notaire, daté du 29 juillet 1904 et est située dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans cette partie maintenant désignée comme la Sud Nouvelle-Orléans subdivisée dans le fond de l'étendue de terre connue comme la "United States Naval Reservation"

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour le demandeur.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Dans la rue Patterson,

(Dans l'ilet borné par les rues Morgan, Bermuda et Seguin).

Dr Wm H. Riley vs Charles Weinberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 90,464 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, et les dépendances y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos trois et quatre, dans l'ilet No treize, borné par les rues Patterson, Villeré, maintenant Morgan, Bartholomew, maintenant Bermuda, et Seguin. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun, en mesure française, trente et un pieds, un pouce et neuf lignes de face à ladite rue Patterson, trente et un pieds, un pouce et six lignes en largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes: le lot No trois était cent et huit pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot No Deux, et cent huit pieds deux pouces sur la ligne de côté du lot No Quatre et ledit lot quatre a cent huit pieds et deux lignes sur la ligne du lot No Trois, et cent sept pieds, sept pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No Cinq, le tout d'après un plan dressé par J. A. D'Hemécourt, voyer, le 10 septembre 1846, déposé en l'étude de H. P. Caire, autrefois un notaire en cette ville, et un devis duquel, en mesure américaine, mesuré par C. U. Lewis, voyer, daté du 11 juin 1900, et annexé à un acte pardevant Wm C. Seymour, notaire en cette ville le 24 janvier 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. H. Ferguson, avocat pour le demandeur.

17 sept—17 1? 24—oct 1 8 15 21

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets se [illegible], avec demande modérée et prix [illegible].

Chevaux de selle et de voiture	100@250
[illegible] chevaux de trait	75@125
Chevaux communs	50@100
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@270
Mulets pour habitations sucrières	150@175
Mulets pour [illegible] coton	65@105

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

.o:

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.